BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2846

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

444 517 296 RCS Créteil.
DFM OFFICE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 105000.00 EUR.
Adresse : 13, Rue Séjourné, 94000 Créteil.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION DFM OFFICE Société par actions simplifiée Au capital de : 105 000,00 EUR Siège social 13 Rue Séjourné 94000 Créteil N° RCS 444 517 296 RCS Créteil, est société absorbante VOXEA Société à responsabilité limitée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 13 Rue Séjourné 94000 Créteil N° RCS 490 701 695 RCS Créteil, est société absorbée Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CRETEIL du 29/03/2022, la société DFM OFFICE, SAS au capital de 105 000 euros, dont le siège social est 13, rue Séjourné à Créteil 94000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 444 517 296, et la société VOXEA, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 13, rue Séjournée à Créteil 94000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 490 701 695, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société VOXEA par la société DFM OFFICE. La société VOXEA ferait apport à la société DFM OFFICE de la totalité de son actif, soit 3 734 752 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 2 526 190 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1 208 562 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société GROUPE DFM, Société par actions simplifiée au capital de 2 324 900 euros, dont le siège social est situé 13, rue Séjourné 94000 CRETEIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 508 640 943, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er octobre 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société VOXEA depuis le 1er octobre 2021, jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société DFM OFFICE. La société VOXEA sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CRETEIL au nom

des deux sociétés le 31 mars 2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

